


# PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LA SOURCE »



COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

# SOMMAIRE

I.	Présentation de la structure .....	2
1.	Le public accueilli .....	2
2.	Le fonctionnement.....	3
		
a.	Déroulement d'une journée type à La Source .....	3
b.	A fournir à l'enfant par la famille pour passer une agréable journée .....	6
c.	Les sorties.....	6
d.	Inscriptions et facturations .....	6
3.	L'équipe pédagogique, les agents intervenants et les partenaires .....	7
a.	Rôle de la direction .....	7
b.	Rôle des animateurs et de la direction .....	8
c.	Rôle des partenaires .....	8
II.	Les objectifs.....	9
III.	L'éducation positive .....	14
IV.	Projets annuels.....	15
V.	Critères d'évaluations .....	15

## I. Présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs La Source est une structure d'animation et de loisirs intercommunale dont l'organisateur est la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

L'ALSH est une structure agréée Jeunesse et Sport. L'agrément revêt un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de la structure.

L'ALSH se veut être un lieu éducatif de détente et de découverte dans un nouvel environnement, complémentaire à la famille, à l'école, aux associations et à l'ensemble des personnes qui interagissent avec les enfants. Connaître, comprendre, réfléchir, s'impliquer, se sentir responsable, partager, à travers ces moyens les enfants vivent les valeurs de la république, expérimentent l'éducation populaire.

L'ALSH est implanté sur la commune d'Arconsat. Situé dans le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Arconsat est un village de 613 habitants qui profite d'une situation idéale, surplombant la vallée de la Durolle à environ 800 m d'altitude et sur 2263 hectares. Au cœur des bois noirs, Arconsat offre une nature d'une richesse incontestée, par la diversité de sa faune, de sa flore et de ses panoramas avec sa fameuse pancarte du col de St THOMAS "Là où finit la France, là où commence l'Auvergne" avec son point culminant "le MONTONCEL" à 1287 m où se rejoignent les départements de la Loire, de l'Allier et du Puy de Dôme.

Arconsat, c'est aussi la Capitale Mondiale de la Saucisse de Choux, défendue par sa Confrérie, une spécialité du village depuis des siècles et de plus en plus appréciée par-delà des frontières régionales, nationales et internationales. Un riche passé historique (colporteurs, coutellerie...) est aussi ancré à ce village où les traditions demeurent et où l'on trouve des ateliers de fabrication d'articles de coutellerie, mais également des scieries exploitant les essences des bois noirs, ainsi que des artisans au savoir-faire inégalable qui proposent de multiples objets en bois des vieux métiers.

La Source se compose d'un grand bâtiment avec une salle de motricité, une salle par groupe, une salle de repos, une salle médiathèque, une salle du personnel, une cuisine, une salle de restauration, de bureaux administratifs et d'une terrasse. L'ALSH dispose également d'un espace extérieur clôturé propice aux activités de plein air en toute sécurité.

Diverses infrastructures sur le territoire peuvent être utilisées pour les activités de l'ALSH. La structure dispose d'un minibus 9 places.

### 1. Le public accueilli

L'ALSH de la Communauté de Communes accueille les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants inscrits ont les mêmes droits et les mêmes obligations quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leurs convictions religieuses, idéologiques et politiques. La structure accueille également les enfants en situation de handicap.

Trois groupes sont mis en place pour s'adapter aux besoins des enfants selon leur âge.

- Les Zoulous : PS à GS
- Les Pirates : CP-CE1
- Les Kids : CE2-6<sup>ème</sup>



## 2. Le fonctionnement

L'ALSH est ouvert les mercredis en période scolaire également pendant les vacances scolaires d'hiver (2 semaines), de printemps (2 semaines), d'été (tout le mois de juillet et 3 semaines en août), d'automne (2 semaines) et de fin d'année (1 semaine).

Les enfants sont accueillis à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Durant certaines périodes de vacances, des séjours ou mini séjours sont organisés. Ces séjours ou mini séjours constituent des moyens complémentaires pour faire vivre le projet pédagogique.



Un service de transport quotidien, gratuit est assuré, les lieux de passages et horaires sont transmis aux familles.



### a. Déroulement d'une journée type à La Source

L'équipe d'animation établit un programme d'activité avec thématique afin que chaque période soit source de découverte. Chaque activité est un moyen complémentaire au temps de vie quotidienne, de faire vivre le projet pédagogique en répondant à ses objectifs et est soumise à une évaluation lors des réunions régulières de bilan.

Les activités font l'objet d'un travail de préparation avant l'ouverture de la période d'accueil des enfants : définition des objectifs, des moyens, du déroulement et des critères d'évaluation.

Tout au long de la journée l'équipe sollicite les enfants pour le lavage des mains, le passage aux toilettes et l'hydratation. Sur chaque temps, les enfants et les animateurs participent au rangement du matériel, au nettoyage des tables et au balayage.

7h30-9h30	9h30-10h	10h-12h	12h-12h45	12h45-14h30	14h30-16h	16h-16h45	17h-18h30
Accueil	« Bonjour »	Activités	Repas	Temps calme	Activités	Goûter	Accueil

- *Horaire d'accueil et départ des enfants*

Le mercredi et durant les vacances scolaires (du lundi au vendredi), l'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h30.

Pour une inscription :

- à la journée le matin les arrivées sont échelonnées de 7h30 à 9h30 et le départ de 17 h à 18h30.
- à la demi-journée le matin les arrivées sont échelonnées de 7h30 à 9h30, avec un départ de 11h30 à 12h si demi-journée sans repas et un départ de 13h à 13h30 si demi-journée avec repas.
- à la demi-journée après-midi avec repas l'accueil est échelonné de 11h30 à 12h, si sans repas de 13h à 13h30. Le départ est échelonné de 17h à 18h30.



- *Le temps de transport : 8h00 à 9h10 et 16h45 à 18h*

Le temps de transport est un temps de transition au même titre que les temps d'accueil pour les familles dont les enfants utilisent le service de ramassage. Pour cela, un animateur accompagne les enfants tout au long du trajet et fait remonter aux familles ce qu'ils ont vécu dans leur journée et autres informations utiles.

- *7h30 à 9h30 accueil des enfants, des parents et en parallèle d'activité*

Moment important de transmission entre l'équipe d'animation et les familles. Ce temps de transition en douceur est un passage de l'histoire personnelle à celle de l'Accueil de Loisirs. Des ateliers de motricité, de lectures, de construction, de jeux d'imitation,... inter groupe encadrés sont mis en place. Les enfants y accèdent et y évoluent librement de manière à ce que chacun s'approprie les espaces et prenne sa place dans le collectif. Dès l'arrivée, en autonomie, les enfants se lavent les mains, installent leurs affaires sur le banc, prennent leurs chaussons et se rendent dans la salle de motricité pour le temps d'accueil.



- *9h30 à 10h temps de réunion collective « Bonjour ! »*

Pour tous, c'est un instant de convivialité pour prendre le temps de se dire bonjour, se présenter, échanger sur le programme de la journée, partager diverses autres informations. Une chanson est proposée à la fin de ce temps accompagnée ou non d'instruments par un animateur ou un enfant musicien pour le bien-être, l'éveil musical et l'apprentissage du vocabulaire et des familles d'instruments.



- *10h à 12h (jusqu'à 11h30 pour les zoulous) animation du matin*

Par groupe, animateurs et enfants vivent l'animation programmée. Sur une semaine ou par période de mercredi, la nature des animations est variée cuisine, théâtre, manuelle, science, grand jeu, sport, aventure,...pour une complémentarité pédagogique et instructive.

- *11h30-12h45 (Zoulous) et de 12h-13h (Pirates, kids) Le temps du repas*

Temps de convivialité, d'échange et éducatif, durant le repas tous les enfants se servent seuls sous la surveillance et/ou l'accompagnement d'un adulte, ils ne sont pas obligés de terminer leur assiette. L'équipe attache de l'importance à ce que les enfants goûtent chaque aliment. En fin de repas, les enfants participent au débarrassage, tri des déchets, nettoyage de la table. Le décalage horaire entre les groupes participe à la diminution du volume sonore au réfectoire, à la prise en compte du rythme des enfants et à l'augmentation de la durée du temps calme pour les zoulous.



- *12h45 jusqu'à 15h (Zoulous) et de 13h à 14h30 (Pirates, kid's) Le temps calme : succession d'un temps allongé et d'un temps d'ateliers*

Ce moment contribue à intégrer ce que l'enfant a appris durant sa matinée. Ne rien faire n'est pas chose facile à assimiler pour des enfants sans cesse sollicités mais cela permet d'envisager sereinement l'après-midi et de favoriser l'endormissement le soir.

Ce temps cadré va aussi procurer un sentiment de sécurité et bienveillant.



**Pour les zoulous** : temps de passage aux toilettes, préparation à la sieste avec le rituel du doudou, l'écoute d'histoires sur fond musical la tête dans les étoiles grâce au planétarium qui permet ainsi un doux et reposant voyage pour atteindre les 10 étoiles (image du temps qui passe). Après 30 min jusqu'à 15h lever et/ou réveil échelonné. Les enfants intègrent des ateliers de jeux d'imitation, de motricité, de créativité,...

**Pour les Pirates et les Kid's** : dans un premier temps allongé environ 15 minutes avec ou sans musique. Ce temps cadré va procurer un sentiment de sécurité et bienveillant. Ce moment est suivi par une histoire contée en s'appuyant sur de multiple support : orale, livre,... Dans un deuxième temps, activité calme encadrée (manuelle, lecture, jeu de société...). Durant ce deuxième temps indispensable, l'enfant améliore sa capacité de concentration, d'attention et apprend à se reposer.

- *14h30 (voir 15h pour les zoulous endormis) à 16h animation de l'après-midi*

Pendant une période de mercredis ou durant une semaine de vacances pour une continuité d'évolution ou de réalisation de projets deux activités parallèles, au choix sont proposées à tous les enfants quel que soit le groupe en adéquation avec la thématique du programme. La mixité des groupes durant ce temps donne la possibilité aux fratries, aux copains/copines de groupe différent de se retrouver et que chacun se portent et s'apportent.

En complément, comme « les vacances appartiennent aux enfants », pendant le temps extrascolaire scolaire 1 semaine sur 2 et

pendant le temps périscolaire 1 à 2 fois par période des projets d'enfants sont mis en place. Durant ces temps, les enfants proposent leurs envies. En collaboration avec eux, l'équipe s'adapte pour répondre à toutes les demandes et est aussi force de proposition pour enrichir les projets.



- *16h-16h45 Le temps du goûter*

Des goûters équilibrés élaborés régulièrement avec des produits locaux sont prévus par l'équipe d'animation. La mise en place, le nettoyage et le rangement s'effectuent avec les enfants et les animateurs. Il peut se prendre dans le réfectoire mais aussi ailleurs dans le bâtiment ou en extérieur en respectant les règles d'hygiène qui s'imposent.

Le goûter est aussi un temps d'échange, de retour au calme. Il peut être l'occasion de réunir tous les groupes. Il est aussi propice à la lutte anti gaspi et à l'éveil alimentaire.



- *17h à 18h30 Le temps de l'accueil des parents, du retour des enfants dans les familles et en parallèle d'activité*

Organiser sur le même modèle que le temps d'accueil du matin. C'est aussi un moment privilégié de communication avec la famille et l'enfant. Moment du bilan personnel de la journée et du retour dans la famille.



#### b. A fournir à l'enfant par la famille pour passer une agréable journée



Il est demandé aux familles à chaque venue de l'enfant de prévoir un sac à dos dans lequel il doit y avoir une gourde, une paire de chaussons, de la crème solaire et une casquette, un maillot de bain, une serviette,... en fonction de la saison, et où peuvent être rajoutés pour le bien-être des enfants qui en ont besoin le doudou, la tétine et des affaires de rechange.

L'équipe demande aux familles d'habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue adaptée à la saison pour leur confort. Dans le cas d'oubli, pour assurer le confort, la sécurité et le bien-être des enfants, l'ALSH prête des vêtements (pantalons, casquette, combinaison ski...) à rendre propre.

#### c. Les sorties

Les horaires et lieux de sortie sont mentionnés dans le programme. Le départ et l'arrivée lors d'une sortie se font à l'ALSH et le transport quotidien est assuré sauf cas exceptionnel qui serait mentionné dans le programme. L'équipe reste disponible pour répondre aux questions. L'encadrement est adapté à la réglementation et au lieu pour garantir une sécurité optimale. Les sorties n'engendrent pas de supplément tarifaire. Le repas ainsi que le goûter sont fournis par l'ALSH. Il est demandé aux familles de munir leurs enfants d'une tenue adaptée, d'un sac à dos et d'une gourde.



#### d. Inscriptions et facturations



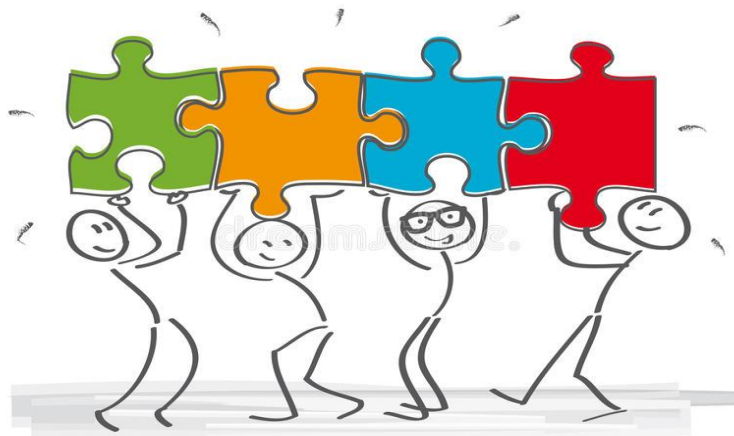
Une visite des locaux est proposée aux familles pour être informées du mode de fonctionnement de l'ALSH, de ses missions, ainsi que pour faire connaissance. À l'issue de ce premier contact, un dossier est remis aux familles, accompagné du règlement intérieur, du programme en cours et du projet pédagogique. Les inscriptions se font par mail ou par papier avec le coupon réponse distribué sur le programme.

Il est conseillé aux familles d'inscrire leurs enfants le plus rapidement possible sachant que les inscriptions sont prises en fonction des places disponibles et dans le respect des normes d'encadrement.

Dans la mesure du possible, pour l'organisation, la direction demande que les inscriptions se fassent avant le jeudi une semaine à l'avance.

Le tarif dépend des modalités d'inscriptions et du quotient familial. Le prix d'une journée est compris entre 3.80 euros et 11.50 euros. C'est pour cela qu'il est important de fournir son quotient familial sans quoi le tarif le plus élevé s'applique.

La facturation est établie chaque fin de mois après vérification du quotient familial. Les familles qui le souhaitent, peuvent opter pour le prélèvement automatique. Les familles reçoivent un titre du trésor public pour le règlement des factures. Un double de celles-ci peut être transmis sur demande.



### 3. L'équipe pédagogique, les agents intervenants et les partenaires



















L'équipe pédagogique permanente de l'Accueil de Loisirs est composée d'une directrice et de trois animatrices dont une animatrice référente. La directrice et l'animatrice référente se complètent en cas d'absence.

L'équipe permanente peut être renforcée par plusieurs animateurs/trices diplômé(e)s et/ou stagiaires selon les besoins du service.

L'équipe au complet comprend les animateurs, la directrice, l'agent d'entretien et de cantine.

La mise en place de la restauration, la confection, la livraison des repas, l'entretien sanitaire, fonctionnel et des espaces verts du bâtiment sont assurés par des agents de Thiers Dore et Montagne



















#### a. Rôle de la direction

-  Concevoir le projet pédagogique en équipe et le conduire à son terme en cohérence avec les choix de l'organisateur
-  Assurer la gestion du quotidien : accueil, commande repas, réservation prestataire,...
-  Planifier et valider les inscriptions
-  Faire des remontées de données
-  Recruter
-  Gérer le budget
-  Organiser les sorties
-  Gérer la communication interne et externe
-  Faire le lien avec le coordinateur enfance/jeunesse
-  Composer en équipe le programme
-  Faciliter les prises de responsabilité individuelles et collectives
-  Programmer et animer réunion
-  Accompagner les animateurs dans leurs missions, les conseiller, les soutenir et veiller à leur formation
-  Évaluer, accompagner et former les stagiaires
-  Veiller aux bonnes conditions d'accueil des enfants (locaux, environnement, moyens matériels...) dans le respect de la réglementation en vigueur
-  Effectuer les missions d'animateur
-  Etablir des bilans
-  Réaliser la facturation



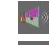






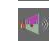

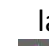



## b. Rôle des animateurs et de la direction

- Par rapport au public

-  Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants
-  Co éduquer les enfants en partenariat avec les familles, l'école, les associations et l'ensemble des personnes qui interagissent avec les enfants
-  Transmettre les valeurs de la république
-  Représenter le service public
-  Véhiculer et valoriser les bienfaits de l'éducation populaire
-  Avoir une position de neutralité et de discrétion
-  Assurer l'accueil des familles, des enfants et des intervenants extérieurs
-  Veiller au respect des personnes, des locaux et du matériel
-  Être polis
-  S'habiller de manière correcte
-  Avoir une attitude valorisante
-  Animer, ne pas se limiter à faire
-  Être à l'écoute des besoins, des envies et des attentes des enfants
-  Jouer avec les enfants
-  Proposer en dehors des temps d'activité programmés des activités spontanées aux enfants qui le souhaitent
-  Apprendre aux enfants à ranger
-  Prendre des initiatives
-  S'adapter aux imprévus

- Par rapport au fonctionnement

-  Connaître le mode de fonctionnement de l'ALSH et le règlement intérieur
-  Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique
-  Connaître le projet pédagogique
-  Avoir une attitude professionnelle dans son langage et son comportement
-  Participer de manière active aux réunions d'équipe : apporter ses observations, ses idées, ses questions...
-  Faire remonter les problèmes et les difficultés avec les enfants, les parents, les collègues, les partenaires... à la direction
-  Communiquer sans hésitation
-  Travailler et s'organiser en équipe
-  Respecter les décisions prises en équipe
-  Concevoir et mettre en place des projets d'animation en adéquation avec le projet pédagogique et la thématique
-  Adapter l'organisation du temps pour être en concordance avec le rythme des enfants et le mode de fonctionnement
-  Respecter l'équipe, les lieux et le matériel
-  Ranger quotidiennement son matériel, sa salle

## c. Rôle des partenaires

Des intervenants culturels, sportifs peuvent intervenir au long de l'année afin de mettre en place des activités relevant de l'éducation populaire ayant comme objectifs de s'ouvrir sur le monde proche ou plus lointain, développer sa culture générale, acquérir des savoir-faire techniques...



## II. Les objectifs

**Objectifs éducatifs**

**Objectifs pédagogiques**

**Objectifs opérationnels**

Développer des projets d'animation au sein des Accueils de Loisirs pour construire et fédérer une communauté éducative

développer des projets d'animation en partenariat

proposer la participation d'intervenants professionnels de la prévention sous toutes ses formes

mener à terme le projet cabane avec le Lycée de Noirétable

mettre en place des projets inter-services avec : la Catiche, le service d'Aide à la Scolarité, les EHPAD, les ALSH, les crèches et Espaces Jeunes, ou des associations et habitants du territoire...

partager des temps d'échange avec les familles

proposer des temps de participation spontanée

poursuivre visite, le temps d'accueil et de départ

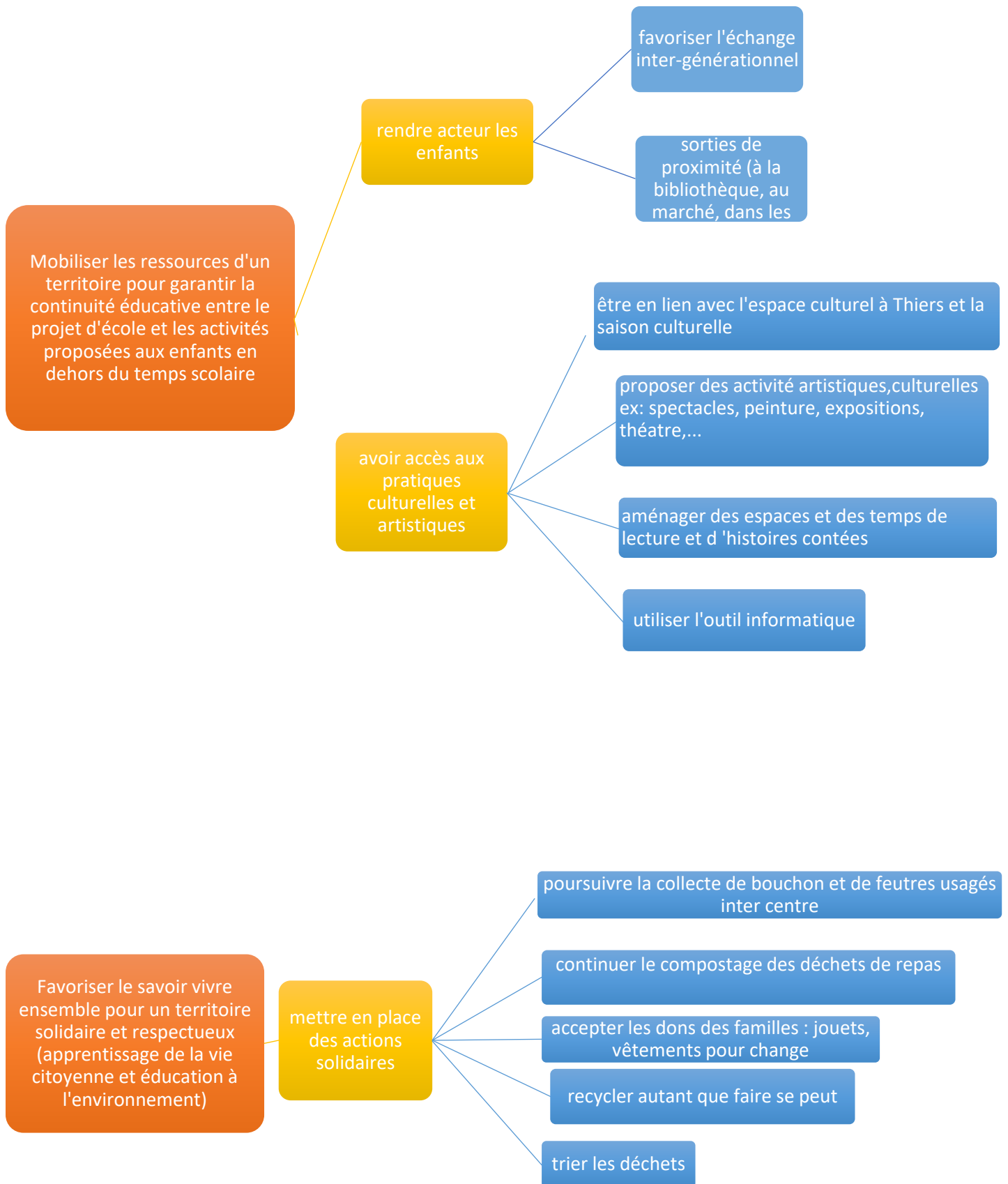
instaurer des temps d'activité programmés, partagés

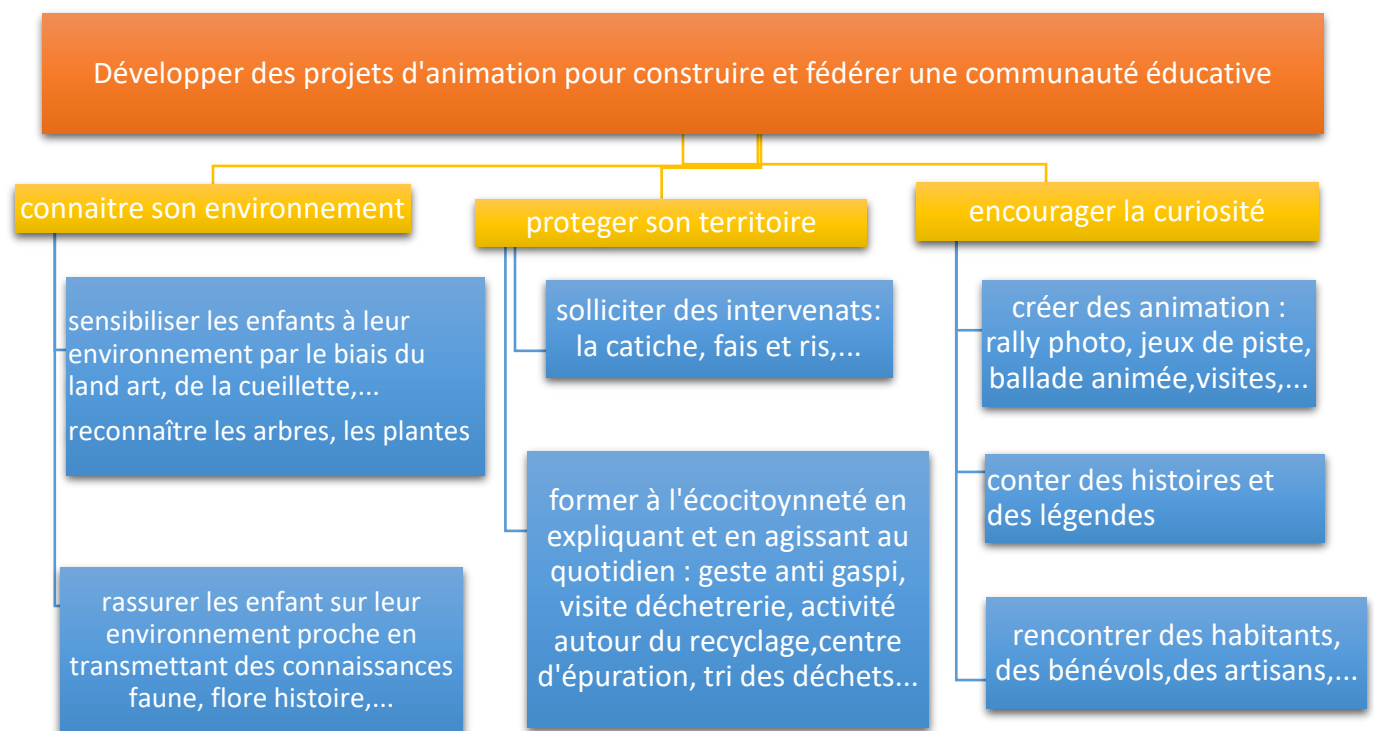
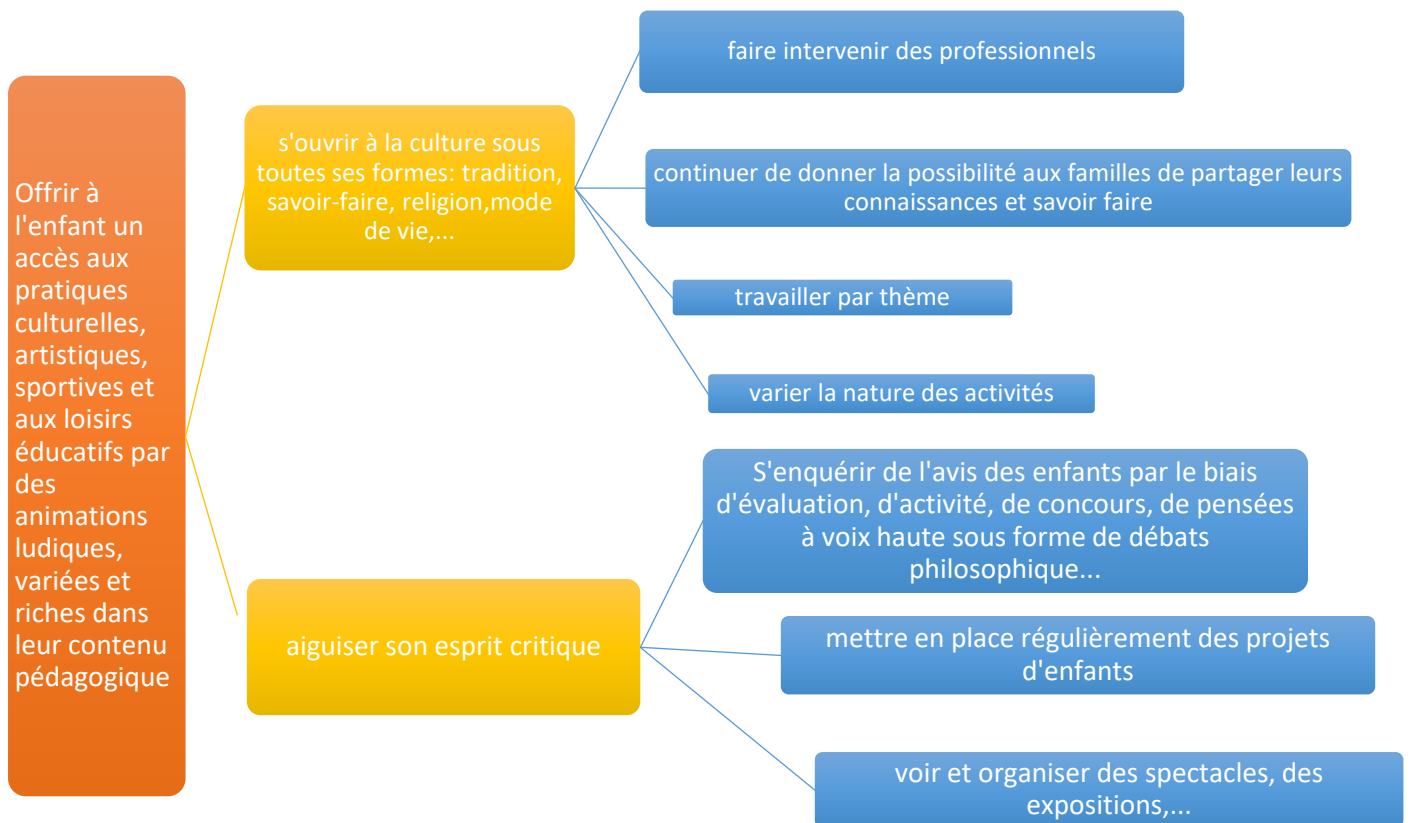
créer une communauté éducative inter enfant et équipe éducative

mélanger les groupes d'âge

instaurer les règles ensemble

avoir des temps d'activité programmé par groupe d'âge





Respecter au mieux le rythme de l'enfant, pris dans sa globalité en lui proposant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit avant, pendant, après l'école en veillant à la complémentarité des temps éducatifs

répondre aux besoins physiologiques et au bien être des enfants

organiser l'espace de manière à ce que l'enfant devienne et soit autonome

instaurer un temps calme

alterner les temps actifs et les temps pondérés tout au long de la journée

aménager des coins calmes propices à la lecture, à la rêverie

proposer un accompagnement (DAHLIR, AESH...)

laisser le temps au temps

*faire intervertir les animateurs sur les groupes*

développer l'empathie

ranger quotidiennement

accompagner l'enfant dans son savoir être et faire

apprendre à communiquer avec bienveillance

mettre en place l'éducation positive

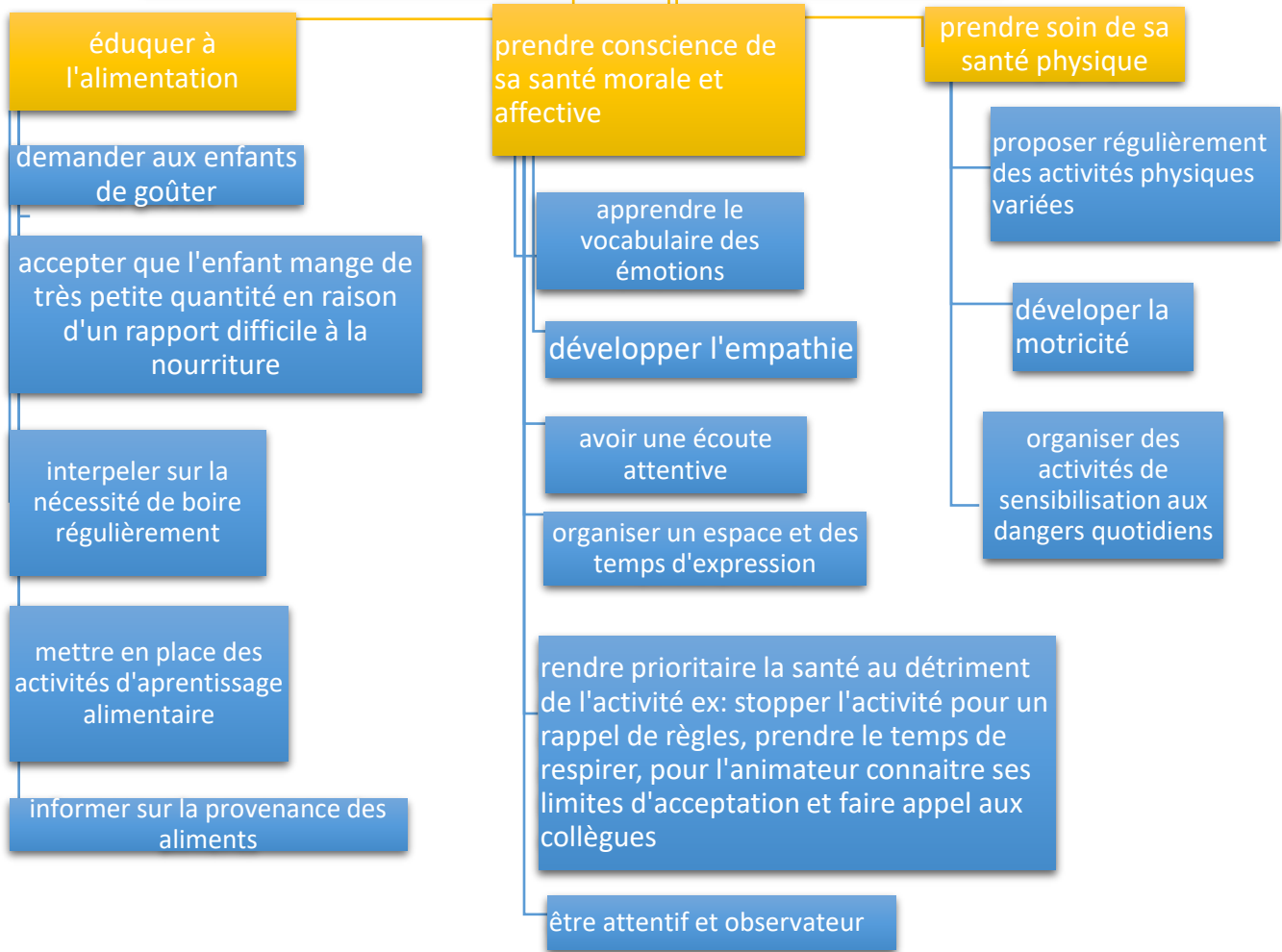
soustraire l'enfant à l'obligation de prêter temps qu'il n'est pas prêt à le faire

laisser la possibilité à l'enfants sur les temps d'activité non programmé de jouer seul ou en groupe

demander aux enfants d'avoir un langage et une posture respectueuse: politesse, vocabulaire, proposer des solutions pour régler un différent

informer sur le déroulement de la journée

## Sensibiliser les enfants à la santé (bien être physique et moral)



« C'est un travail très sérieux que le jeu. »



### III. L'éducation positive

L'éducation positive est une approche qui vise à développer chez l'enfant les compétences socio-émotionnelles essentielles ainsi que le **sentiment d'être capable**. C'est une éducation qui conjugue **fermeté, bienveillance, encouragement et coopération** afin d'aider l'enfant à devenir un adulte épanoui, responsable et autonome.

**L'encouragement** permet d'insuffler force et courage à l'enfant afin qu'il développe son sentiment d'être capable, **son estime de soi**.

« Comment encourager ? » : Célébrer la progression plutôt que le résultat, chercher des solutions, écouter sans juger, c'est être dans l'encouragement.

En lui donnant l'opportunité d'apprendre et de développer ses capacités même s'il échoue, il ne cessera de progresser jusqu'à réussir.

Il s'agit de « faire avec » plutôt que de « faire pour »

« Comment être ferme ? » : C'est une notion indissociable de la bienveillance, c'est le respect des personnes, du cadre, des besoins de la situation, des règles de vie en société.

Il s'agit de donner des consignes claires ex : « marche » plutôt que « ne court pas ».

Plutôt que d'imposer ou ordonner « range tes affaires » dire « j'ai besoin que tu ranges tes affaires afin de dégager le passage ».

Il s'agit de favoriser la contribution de l'enfant, en expliquant pourquoi je demande ceci et avec l'idée de développer son sentiment d'être capable.

Contribuer développe également le sentiment d'appartenance nécessaire à tout être humain.

Il s'agit de favoriser la co-construction en posant un cadre sécurisant et nécessaire. L'adulte se doit aussi de donner l'exemple dans son comportement.

Faire comprendre à l'enfant qu'il y a des choses négociables et d'autres non par soucis de sécurité, d'organisation,...

Expliquer aussi que les actes engendrent des conséquences ex : ne pas écouter les règles d'un jeu engendre « l'anarchie », aucun plaisir à jouer, ne pas ranger amène des risques d'abimer le matériel en marchant dessus, de se blesser... à contrario parce que les enfants ont écouté les règles, le jeu s'est déroulé de manière agréable et sécurisante, parce que les jouets sont rangés nous avons pu faire un parcours de motricité en toute sécurité...

Accompagner l'enfant à dire « quand tu passes par là avec ta voiture ça me gêne » plutôt que « tu es pénible ».

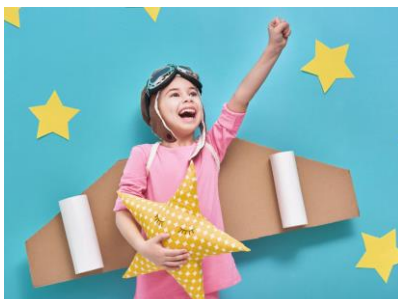
Ne pas enfermer les enfants dans une case : « tu es têtu » dire plutôt « fais preuve de souplesse », « tu es timide » dire plutôt « quand tu seras prêt », « tu mens » dire plutôt « fais preuve d'honnêteté »...

« C'est quoi « La bienveillance » ? » : c'est être en connexion avec le monde des enfants, ses besoins, son fonctionnement, son stade de développement.

C'est le prendre en **considération** afin qu'il prenne **confiance en lui**, en utilisant par exemple la question de curiosité qui permet d'explorer : Que s'est-il passé ? Que cherchais-tu à faire ? Comment vas-tu t'y prendre ?...



## IV. Projets annuels



**Projet prévention « Préviens-moi si tu peux ! » :** Tout au long de l'année, les enfants vont découvrir de manière ludique les risques et les situations qui pourraient les mettre en danger dans leur vie quotidienne : à la maison, sur les écrans, en collectivité, sur la route...

Ils tenteront de les déchiffrer pour mieux les appréhender et/ou les éviter et/ou trouver des solutions pour mieux les gérer dans le monde qui les entoure.

**Projet cabane :** en partenariat avec le lycée de Noiretable une cabane va être réalisée.

L'objectif de ce projet est de créer des passerelles entre établissement, d'aiguiser son esprit critique, découvrir et véhiculer les valeurs de la république à travers notamment de votes, la liberté d'expression,...

**Projet Passerelles :** accueillir sur plusieurs temps des enfants de la crèche pour les préparer à fréquenter l'accueil de loisirs et pour les enfants de CM2, 6<sup>ème</sup> aller sur les Espace Jeunes pour les préparer à rejoindre ces structures.

## V. Critères d'évaluations



### **Développer des projets d'animation au sein des Accueils de Loisirs pour construire et fédérer une communauté éducative :**

- Nombre de projets développés, lesquels, aboutissement ?
- Temps d'échange avec les familles respecté ? Sous quelles formes ? Retour des familles
- Ressentis des enfants sur le bénéfice du mélange des groupes / proposition des enfants / observations de l'équipe éducative

### **Mobiliser les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire :**

- Nombre de spectacles/Ont-ils été appréciés /Y a-t-il eu des activités en amont ou en aval ?
- La proposition d'activité variée a-t-elle été respectée ?
- Les outils ont-ils été divers ? Lesquels ont été utilisés ? Quel est le résultat ?
- Quel aménagement a été créé ou utilisé ?
- Quel temps est proposé ?
- L'outil informatique a-t-il été utilisé ?

### **Favoriser le savoir vivre ensemble pour un territoire solidaire et respectueux (apprentissage de la vie citoyenne et éducation à l'environnement) :**

- Combien de kg de bouchon et de feutres et stylos usagés ont été collectés ?
- Les enfants et les familles se sont-elles investi sur ce projet en dehors du centre ?
- Les enfants ont-ils pris l'habitude de composter, de trier ?
- Y a-t-il eu des dons si oui ont-ils été utilisés ?



## **Offrir à l'enfant un accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs par des animations ludiques, variées et riches dans leur contenu pédagogique :**

- La diversité des activités a-t-elle été respectée ?
- Quels sont les différents thèmes à l'année ?
- Quels professionnels sont intervenus ?
- Les enfants se sont-ils investis dans les projets d'enfants ? A quelle fréquence les projets ont été proposés ?
- Le temps d'accueil et d'échange avec les parents a-t-il été respecté ?
- Y a-t-il eu des propositions de la part des familles
- Y a-t-il eu des temps d'échange avec les enfants autour de l'évaluation d'activité, quels sont les retours ?
- Y a-t-il eu des spectacles expositions, ... proposés ?

## **Développer des projets d'animation pour construire et fédérer une communauté éducative :**

- Quelles ont été les activités proposées pour connaître son environnement ? Sont-elles variées ?
- Y a-t-il eu des intervenants extérieurs pour sensibiliser à la protection/quelles ont été les actions mises en place ?
- Quelles ont été les activités proposées en dehors du centre ? Y a-t-il eu des temps de rencontres, d'échange et de contes ?

## **Respecter au mieux le rythme de l'enfant, pris dans sa globalité en lui proposant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit avant, pendant, après l'école en veillant à la complémentarité des temps éducatifs :**

- Les enfants ont-ils eu du temps pour se reposer, terminer leurs activités, jouer.
- L'équipe a-t-elle ressenti de la fatigue, si oui quels moyens ont été mis en place pour y pallier.
- Le rangement a-t-il été respecté
- Y a-t-il eu des conflits à régler pour le prêt d'un objet ?
- L'état de bien-être a-t-il été pris en compte entre enfant, enfant et adultes, comment ?
- Les formules de politesse et de bienveillance sont-elles employées ?



## **Sensibiliser les enfants à la santé (bien-être physique et moral) :**

- Quelles activités ont été mise en place par rapport à l'alimentation
- Est-ce devenu un automatisme de goûter ?
- Les enfants boivent-ils uniquement sur sollicitation de l'adulte ?
- Les enfants arrivent-ils à exprimer leurs émotions ? Comment ?
- Des activités sportives ont-elles été mises en place, des exemples ? avec ou sans partenaire ?
- Une sensibilisation à quels dangers a été faite ?

## **Prévenir les enfants des risques rencontrés dans la vie quotidienne (domestiques, sur la route, sur les écrans)**

- Quelles activités et sensibilisations ont été mises en place ?
- Qu'est-ce que les enfants ont retenus et sont capables d'expliquer à leurs parents ?
- Sont-ils capables de reproduire les bons gestes ou attitudes à la maison, en sortie à pieds, à vélos, sur les écrans ?
- Cela a-t-il permis d'ouvrir le dialogue plus facilement face aux questions qu'ils se posent ?